

Communiqué de presse

13 décembre 2018

Le Centre de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) : une réorganisation régionale réussie

A l'occasion de la première assemblée générale du CRCDC ce jeudi, l'ARS Pays de la Loire et l'assurance maladie signeront avec la nouvelle association un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) à 4 ans (2019-2022). Pour répondre aux enjeux posés par le plan cancer 2014-2019, le CRCDC a en effet repris les activités de dépistage organisé des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus, portées jusqu'à présent par 5 associations départementales. L'objectif est de poursuivre l'amélioration de la qualité du dépistage organisé en augmentant le taux de participation des ligériens au dépistage organisé et en développant une politique « d'aller vers » pour lutter contre les inégalités sociales de santé.

La région Pays de la Loire est la première région dont la régionalisation du dépistage organisé est opérationnelle

Forte de 4 années de travail partenarial, la régionalisation des dépistages s'incarne par la **création du CRCDC**, issue de la fusion des 5 associations départementales préexistantes : CAP SANTE PLUS en Loire Atlantique, CAP SANTE 49 en Maine et Loire, CAMELIA en Mayenne, le GEM'S en Sarthe et AUDACE en Vendée. Cette association régionale est effective depuis le 18 décembre 2017 et les opérations de transfert se sont achevées sur le 1^{er} juin 2018. L'ARS, l'Assurance Maladie et les 5 structures de gestion se sont fortement mobilisées sur les opérations de construction de la nouvelle entité régionale dont l'ARS et l'AM financent conjointement (50/50) les frais de fonctionnement et les salariés.

Le dépistage organisé des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus, **a pour objectifs de dépister des lésions pré-cancéreuses et des cancers à un stade précoce, de favoriser des traitements moins invasifs et dououreux permettant une meilleure survie et qualité de vie pour les personnes souffrant de ces pathologies**. Le dépistage organisé favorise également la **diminution des coûts liés aux affections longue durées (ALD) et aux hospitalisations**.

La région Pays de la Loire est **pionnière en matière de régionalisation des dépistages organisés**. Cette nouvelle organisation va permettre de conforter la grande qualité du dépistage et de poursuivre les objectifs qui lui sont chers, **la réduction des inégalités sociales de santé et l'augmentation des taux de participation aux trois dépistages**.

En chiffre

Dans la région Pays de la Loire, les cancers affectent plus de 136 600 personnes, soit près de 4 % des Ligériens. Les cancers sont à l'origine de 40 % des décès survenant avant l'âge de 65 ans. En 2015, on recensait 5 655 décès parmi les hommes et 3 920 parmi les femmes.

En Pays de la Loire, le vieillissement de la population conjugué à l'augmentation du tabagisme et des consommations excessives d'alcool et à la dégradation relative des habitudes nutritionnelles laissent présager une augmentation de l'incidence régionale du cancer dans les années à venir.

Cancer du sein :

Environ 230 Ligériennes de moins de 65 ans décèdent chaque année d'un cancer du sein. Comme les années précédentes, la région des Pays de la Loire reste encore en tête du classement des régions réalisant le meilleur taux de dépistage malgré une baisse qui suit le mouvement national pour les raisons évoquées ci-dessus. La Loire Atlantique est 2ème au classement des départements avec un taux de 61,8%. Les autres départements ligériens sont à des niveaux de 59,4% pour le Maine-et-Loire, 58,3% pour la Mayenne, 57,4% pour la Sarthe et 58,9% pour la Vendée.

Cancer colorectal :

La région des Pays de la Loire, comme l'an passé, est toujours en tête du classement régional avec un taux de 41% (vs 33,5% pour la France entière). Les taux départementaux se répartissent ainsi : 41,7% en Loire Atlantique, 44,7% en Maine et Loire, 38,7% en Mayenne, 38,4% en Sarthe et 39,5% en Vendée.

Cancer du col de l'utérus :

Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus est expérimenté en Maine et Loire depuis 2010 comme dans 12 autres départements français, ce qui a permis d'évaluer à 64,7% le taux de couverture par frottis entre 2010 et 2012. Le déploiement de ce nouveau dépistage dans la région Pays de la Loire sera progressif à partir du site préfigurateur en commençant par la Mayenne, la Vendée, la Sarthe puis la Loire-Atlantique. Ce dépistage est différent des deux autres car il cible uniquement les non-participantes âgées entre 25 et 65 ans avec un suivi en cas de frottis pathologiques pour toutes les femmes de la région de cette tranche d'âge. Les actions de formations et de communication concernent les médecins généralistes, les gynécologues et les sages-femmes.

La prévention par la vaccination anti-Papillomavirus Humain (HPV), dont le taux de couverture est de 26% dans la région Pays de la Loire avec un taux national de 21% en 2017, permettra de diminuer la mortalité par ce cancer car elle est complémentaire du dépistage par frottis.

En France, le taux d'incidence des cancers baisse régulièrement depuis 2005, pourtant en 2017 le nombre de nouveaux cas de cancers estimés est de 400 000, dont 214 000 chez les hommes et 186 000 chez les femmes.

Les dispositifs des dépistages organisés doivent donc continuer à s'améliorer en mobilisant mieux encore :

- les professionnels de santé concernés afin que ceux-ci soient des relais encore plus actifs dans le cadre de leur dialogue avec leurs patients
- les professionnels œuvrant dans le secteur social pour mieux accompagner les populations loin du soin

et en contribuant à la prise de conscience du grand public de l'intérêt de se faire dépister le plus précocement possible.

**DÉPISTAGE
DES CANCERS**
Centre de coordination
Pays de la Loire

**Contact du Centre de coordination de dépistage des cancers
Pays de la Loire**
5 rue Guérin 49100 ANGERS
Directeur : M. Sébastien DAIGNEAU / 02-51-79-80-07
Référent médical : Dr Banaszuk